

FORMATION _ ACTION à la sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles

Dates et Lieu : jeudi 9 Mars matin, lundi 27 Mars après midi
et jeudi 30 Mars 2023 matin

Durée : 9h00 en 3 parties

Modalité de formation : en **Distanciel** via plateforme Zoom

Horaires :

Partie 1 : Jeudi 9 mars 2023, **9h30 - 12h30**

Partie 2 : Lundi 27 mars 2023, **14h00 - 17h00**

Partie 3 : Jeudi 30 mars 2023, **9h30 - 12h30**

Intervenante extérieure : Eléa Bardeau Consultante – Formatrice Groupe Egaé <http://groupe-egae.fr>

Animateur/trice Formateur/trice : 1 animateur/trice FADEAR à déterminer

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Si vous avez d'autres besoins nécessitant que nous adaptions nos modalités pédagogiques, contactez-nous soit à l'adresse mail mentionnée dans la fiche de présentation, soit par téléphone, ou précisez-le dans le formulaire de demande d'inscription à nous retourner.

Public cible : animateur-trice / administrateur-trice de structure syndicale, associative et de développement agricole/rural souhaitant développer/renforcer leur capacité à sensibiliser et à former les collègues dans leur environnement professionnel **sur les violences sexistes et sexuelles.**

Pré-requis : aucun

Objectifs pédagogiques

Module 1 :

- Connaître les définitions légales des violences sexistes et sexuelles au travail et dans le cadre des études
- Connaître les procédures et les sanctions applicables au travail ou dans le cadre des études
- Savoir comment agir : Prévenir, détecter, réagir

Modules 2 & 3 :

- Être capable d'animer une sensibilisation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Programme prévisionnel

⇒ **Module 1 : Formation sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

Accueil le 9 Mars à partir de 9h15

Début de la formation à 9h30 - Définition des cadres de travail et des intentions de la formation

Pourquoi sommes-nous là ?

Définition des violences sexistes et sexuelles : cadre légal, chiffres clés

Les conséquences des violences sexistes et sexuelles

Les voies et sanctions encourues, les fondements juridiques

Rôles et responsabilités juridiques de chacun sur le sujet

Prévenir / Détecter

Réagir en tant que témoin

Accueillir la parole, accompagner, signaler et orienter

Conclusion

⇒ **Modules 2 et 3 : Formation de formateurs et de formatrices sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

Accueil le 27 Mars à partir de 13h50 _ Début de la formation à 14h00

Partie 1 : Introduction et présentation du cadre des 2 modules restants

Être formateur ou formatrice sur les discriminations et les violences au travail : enjeux et posture

Animation-observation du module final

Pause

La prise en main du module

Les techniques d'animation en présentiel et en distanciel

Temps de déclusion et fin de la formation à 17h00

Accueil le 30 Mars à partir de 9h15 _ Début de la formation à 9h30

Partie 2 : retour sur le module 2

Rappel des règles et du programme

L'entraînement par petits groupes (Partie 2))

L'entraînement en collectif

S'entraîner à répondre aux objections sur la lutte contre les discriminations et les violences au travail

Conclusion et Bilan à chaud de la formation

Évaluation de la formation (satisfaction et des acquis par stagiaire).

Fin de la formation à 12h30

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Échanges, tours d'écran (introduction et de déclusion), Power point, texte à trous, quiz, études de cas, étude de cas collective.

Tableau à remplir, mise en situation & échanges, cartographie des personnes ressources.

Brainstorming, travail en groupe, animation en groupe, synthèse, bilan en tour d'écran ((à l'oral avec quoi les stagiaires repartent de la séquence et ce qu'il a manqué à apporter dans la formation) et évaluations de la formation.

Modalités générales

Cette formation bénéficie d'une demande de financement du fonds de formation VIVEA 2023 pour les non salarié_e_s agricoles.

- **Pour les non salarié_e_s actifs ressortissant_e_s au fonds VIVEA**, un coût pédagogique par stagiaire sera demandé par la FADEAR via un accord de financement individuel (à partir de de votre plafond annuel de prise en charge) qui vous sera demandé lors de la formation et dont le montant après validation du fonds VIVEA sera de **315 €/9 heures de formation/stagiaire** (soit **35 €/heure**).



En parallèle, prise en charge intégrale des frais pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la formation (déplacement, repas, hébergement, indemnité de remplacement et frais pédagogiques le cas échéant ici, en cas non éligibilité au fonds VIVEA) par la FADEAR.

- **Coût formation pour les salarié e s : 270 €/9 heures de formation/stagiaire** (soit **30 €/heure**) à l'ordre de la Fadear, possibilité de prise en charge partielle par le fonds OCAPAT dans la limite de leur dispositif (Boost Compétences - <https://www.ocapiat.fr/entreprises-de-moins-de-11-salaries-offre-volontaire-boost-competences/>).



- **Pour les autres situations de statut suivant votre cas, notamment pour les porteurs de projet**, nous contacter, en amont de la formation.

Modalités de paiement : votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation : une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

Durée : 9h00 en 3 modules en distance.

Contact inscription :

Julien Melou,
Animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Amélie Pelletier,
Animatrice chargée de l'accueil et de la formation
des salarié.e.s - Tel : 09 70 40 64 30
apelletier@confederationpaysanne.fr

* Pour vous inscrire, merci de compléter et de nous renvoyer le **Bulletin d'inscription** :

Formation **à la sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles**

les jeudi 9 Mars matin, lundi 27 Mars après midi et jeudi 30 Mars 2023 matin en visio
(formation n°A7)

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne actif ou retraité_e etc...) :

.....

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse

jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO
9 ROBESPIERRE
OU
3 GALLIENI

BUS
112 RÉPUBLIQUE
➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

CONTACTS



104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jerminstallepaysan.org



OÙ ?

